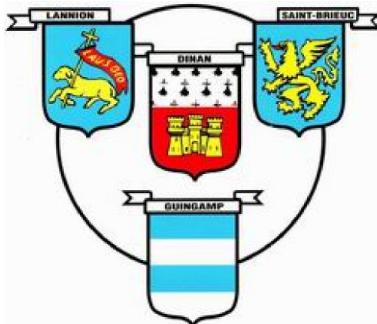


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Centre généalogique 22



Programme du 15 avril 2023

Salle Courtel-Duchesne

9 h 30 **Accueil**

10 h **Assemblée générale**

Salle Kervennic

12 h 30 environ **Repas**

À l'issue du repas



Le CG22 vous invite
à la visite guidée de la Chapelle Art Déco
Huitième monument préféré des français 2022

Voir en page 4

Maison Saint-Yves
81, Rue Mathurin-Méheut – 22000 Saint-Brieuc
Parking privé gratuit

**à renvoyer au Centre généalogique des Côtes-d'Armor
3 bis, rue Bel-Orient – 22000 Saint-Brieuc**

M., Mme : _____ Prénom _____ Adhérent(e) n° _____
Vous venez accompagné, pour vous badger correctement et gérer les votants, merci d'identifier votre binôme, adhérent ou pas

M., Mme : _____ Prénom _____ Adhérent(e) n° _____

O Assistera seulement à l'AG – Nb de personnes : _____

[Inscription nécessaire pour mieux vous recevoir](#)

O Assistera à l'AG ET au repas (votre participation 26 euros par personne)

Nb de personnes _____

Repas Salle Kervennic

Apéritif - Mise en bouche

Repas chaud servi à table :

Entrée, plat, salade et fromage, dessert, boissons.

O Ci-joint un chèque de _____ euros à l'ordre du CG22 (il sera encaissé 48 h avant l'AG)

**À retourner pour une arrivée avant le 31 mars 2023 pour les participants au repas
(N'oubliez pas de tenir compte des nouveaux délais de La Poste)**

O Participera à la visite de la chapelle Art-Déco – Nb de personnes : _____

[Inscription souhaitée pour une meilleure organisation de la visite](#)

(après cette date, pour la seule participation à l'AG, merci de contacter au préalable le secrétariat au 02 96 62 89 00)

BON POUR POUVOIR

PROCURATION¹ - pour les personnes n'assistant pas à l'assemblée générale

Je soussigné (e) NOM

Prénom

Adhérent (e) n°

Membre du Centre généalogique 22, ne pouvant assister à l'assemblée générale du samedi 15 avril 2023,
donne pouvoir à :

M., Mme,
également membre du Centre généalogique 22, pour m'y représenter.

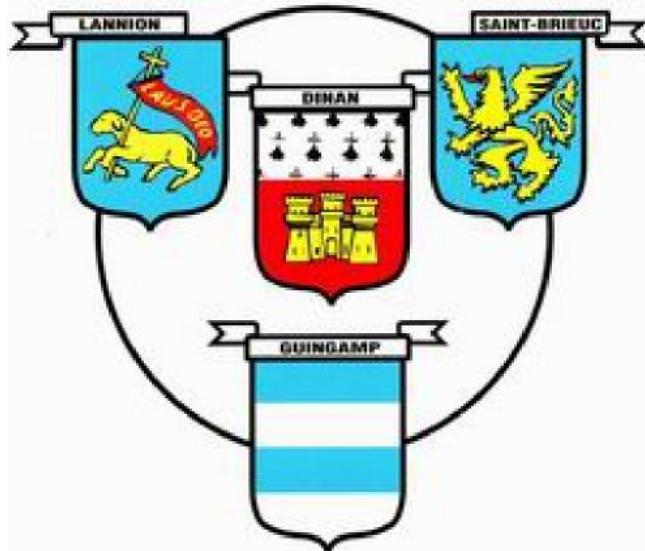
Fait à _____ le _____

Signature (précédée de "BON POUR POUVOIR")

¹Nul ne peut détenir plus de deux pouvoirs (Statuts CG22 – article 9)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Centre généalogique 22



Samedi 15 avril 2023 à 10 heures

Maison Saint-Yves
Salle Courtel-Duchesne

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le président

Rapport moral

Rapport financier

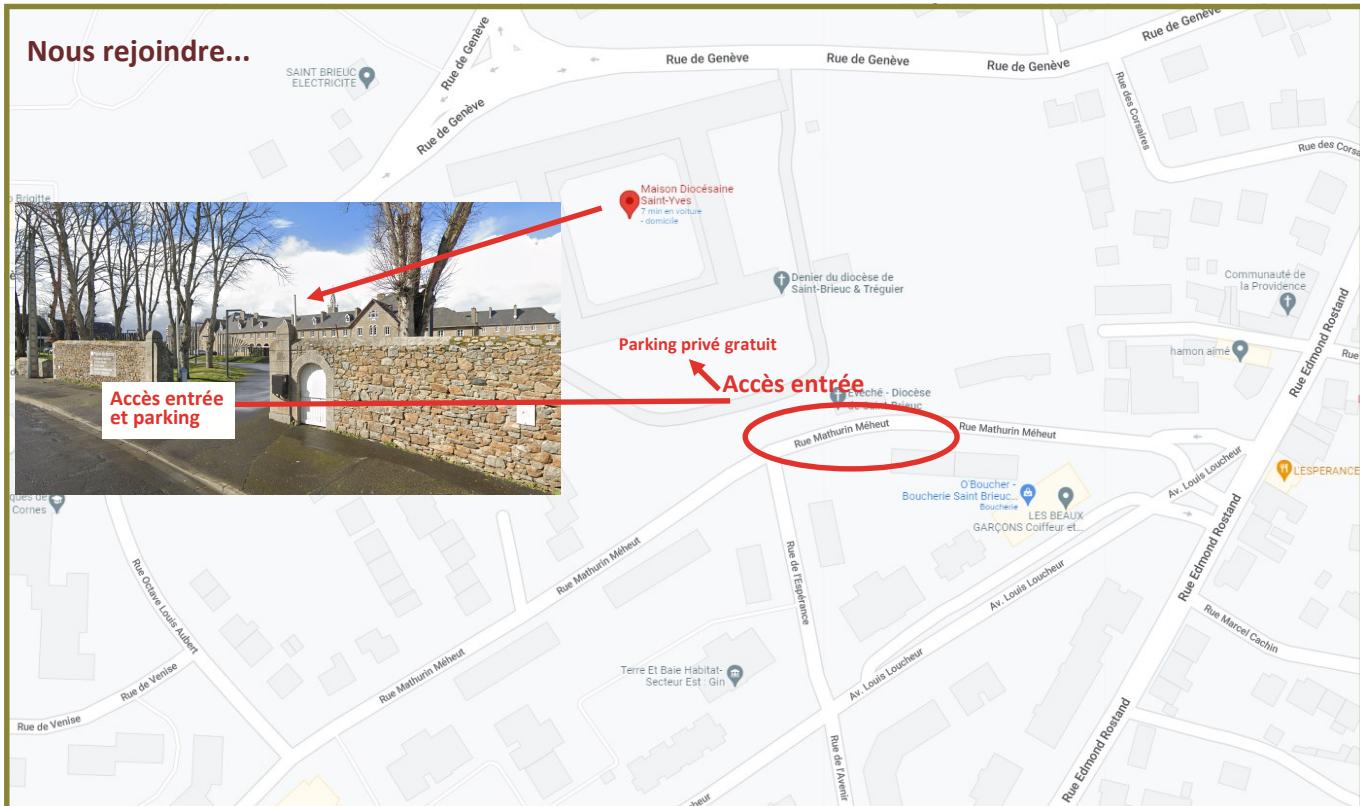
Élection des membres sortants du comité directeur (3^e année de mandat)

Élection de nouveaux candidats éventuels

Montant de la cotisation 2024

Questions diverses

Vous pouvez nous communiquer les questions que vous aimeriez évoquer *par message électronique à*
secretariat@genealogie22.bzh



Vous êtes perdus...



Certains GPS n'ont pas fait de mise à jour et vous dirigent vers la rue de Genève (ancien accès).

La Maison Saint-Yves se propose de vous guider vers le **81, rue Mathurin-Méheut**.

Si vous avez votre fil à la patte,appelez le 02 96 68 13 40



Le programme de la journée a été établi sans pouvoir tenir compte des réglementations sanitaires qui seraient en vigueur à la date de l'AG.

Dans le doute, contactez le secrétariat qui vous informera :
secretariat@genealogie22.bzh
02 96 62 89 00 aux horaires d'ouverture.

Nous vous tiendrons également informés à travers le Blog du CG22

Lien court :
<https://urlz.fr/krNZ>
de notre site internet

